



**Sessione di u 30 di ghjennaghju di u 2023**  
**Session du 30 janvier 2023**

**Raportu N° 2023-8**  
**Rapport N° 2023-8**

**Designazione di i raprisintanti di a Camera di i Territorii in l'organisimi esterni**  
**Désignation des membres de la Chambre des Territoires dans les organismes extérieurs**

**Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**  
**Rapport du Président de la Chambre des Territoires**

J'ai été saisi de deux demandes de désignations de représentants de la Chambre des Territoires au sein d'organismes extérieurs.

La première émane du Président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse, qui souhaite que deux membres de la Chambre des Territoires, soient désignés auprès du Conseil de l'aménagement et de l'urbanisme de Corse (C.A.U.C.), en qualité de membres de droit.

Le C.A.U.C. a été créé par délibération de l'Assemblée de Corse, le 19 novembre 2021, afin de faire vivre au mieux les principes de la démocratie participative dans le domaine de la planification, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Il a pour mission d'échanger et de dialoguer sur les problématiques et les enjeux de la planification à l'échelle territoriale, de favoriser l'échange d'informations entre les différentes parties concernées et de conduire des réflexions en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Le bureau réuni le 11 janvier dernier propose les membres suivants :

Jean-Jacques GIANNI, représentant des collectivités territoriales et groupements de collectivités des territoires de montagne et maire d'Evisa,

Charlotte TERRIGHI, représentante de Jean-Baptiste DOMINICI, Président de la Communauté de Communes de Marana-Golu.

La seconde demande de désignation a pour cadre l'élaboration du P.P.F.EN.I. (Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies) 2024-2033 et émane des services de l'Etat.

En effet, l'actuel Plan prenant fin en décembre prochain, la D.R.A.A.F. de Corse, faisant suite à un souhait de votre part, demande à ce que des représentants de la Chambre fasse partie du Groupe technique inter-départemental (GTI) qui a vocation à participer à la rédaction du futur document.



**Camera di i Territorii di Corsica**  
**Chambre des Territoires de Corse**



Un projet de Plan sera soumis pour avis à l'Assemblée de Corse, aux deux associations départementales des maires et des présidents d'E.P.C.I. ainsi qu'à l'Union régionale des communes forestières, en fin d'année.

Le bureau réuni le 11 janvier dernier propose donc les membres suivants :

Don-Marc ALBERTINI, Président de la commission incendies de la Chambre et Maire de Ghisoni,

Fabien ARRIGHI, Président de la Commission politique forestière et Maire de Nuceta,

Jean GIUSEPPI, Représentants des maires des communes de moins de 10 000 habitants et Maire de Figari.

**Vi pregu di dibàttene.**

Je vous prie de bien vouloir en débattre.